

# DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N°247 janvier 2018

*Belle et heureuse  
année 2018 !*

## SOMMAIRE

P2 Edito

P3 Nouvelles d'Alès  
agglomération

P4 Evènements (soirée  
lecture et musique)

P5 Environnement

P6 Ecoles

P7 Culture

P8 Solidarité

P9 Projets en cours

P10 Travaux en régie

P11 Médiathèque

P12 SMHVC

P13 Informations

P14 Centre sociocultu-  
rel Lucie Aubrac

P15 Associations

P16 Agenda / Pratique

*Un bébé lecteur à la Médiathèque Jean-Pierre Chabrol à Cendras.*

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : [mairie-cendras@wanadoo.fr](mailto:mairie-cendras@wanadoo.fr) - Facebook : Mairie de Cendras

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



Chers Cendrasiens,

Je veux tout d'abord vous présenter, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel à chacune et chacun d'entre vous, et à vos proches.

Certes, on constate un recul des idées progressistes. Mais refuser de voir que germent des luttes nouvelles porteuses d'émancipation et d'espoir n'aurait pas de sens.

Un mouvement mondial des femmes, inédit, se lève. L'aspiration à la justice sociale et écologique contre les paradis fiscaux et l'enfer d'une planète qui se consume grandit. La solidarité, et l'hospitalité, avec les migrants, malgré des gouvernements sans cœur, est là. Le refus des guerres et des tensions alors qu'un peu partout retentissent les bruits des canons se fait entendre. Des expériences nouvelles pour des projets sociaux, coopératifs, écologiques, numériques alternatifs, portés par des salariés, ouvriers, cadres, ingénieurs, chercheurs comme par des paysans, des jeunes nourris d'audace et d'inventivité, se

multiplient. Oui, l'aspiration à « autre chose », à inventer la société et le monde de demain, est bien réelle mais pas encore assez puissante. Qui peut, en effet, accepter ou justifier que les plus riches de la planète viennent d'engranger mille milliards de dollars supplémentaires quand galopent les inégalités, que se répand la pauvreté et que le chômage est une plaie béante sur le front du capitalisme financier ? Une large unité de l'immense majorité de celles et ceux qui subissent ce système peut être possible.

Une citation de Jean Jaurès résume bien mon état d'esprit « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Je vous renouvelle nos meilleurs vœux pour 2018 et je forme le vœu, pour chaque être humain, le droit de vivre dignement en choisissant sa vie, le droit au progrès social, écologique et féministe.

Bonne année !

Sylvain ANDRE

## C'est parti pour la construction d'un Espace Mutualisé de Services de Proximité à destination des professionnels de Santé, accessible à tous !

Le projet est né d'une alerte lancée par les professionnels de santé de notre commune concernant leur impossibilité à rendre leurs locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

La Municipalité, soucieuse de maintenir une offre de soins de qualité accessible à tous les citoyens de la commune, s'est rapidement engagée dans le projet de construction d'un bâtiment répondant aux normes imposées en termes d'environnement et d'accessibilité et ce, malgré l'absence de soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, qui a estimé que la distance entre Cendras et Alès n'était pas un obstacle à l'accès aux soins en ville.

Dans le cadre de ce projet, il a été décidé assez rapidement d'adopter une démarche innovante et écologique : l'utilisation du pin maritimes des Cévennes pour la construction du bâtiment.

Ainsi, tout au long du mois de juillet, le bois nécessaire a été coupé dans la forêt communale. Le chantier d'insertion des jardins du Galeizon a participé à la coupe, et au tri nécessaire entre le bois qui servira pour la construction, celui vendu pour la pâte à papier, et le reste qui sera réduit en copeaux afin de

chauffer la Mairie. La scierie locale a commencé à transformer ces matières premières en planches et poutres.

Pour le reste des lots (gros œuvre, aménagements extérieurs, électricité, plomberie, construction, peinture, etc.), les négociations avec les entreprises ont un peu retardé l'avancée des travaux, car il s'agissait de garantir le non-dépassement de l'enveloppe prévue. Les marchés ont finalement été signés le 19 octobre en Mairie, et les premiers coups de pelleuse ont démarré fin décembre. Le bâtiment sera composé de : 2 cabinets de médecins, 1 cabinet de kinésithérapeute en partenariat avec une infirmière, 1 cabinet d'infirmiers et 1 cabinet vide (recherche d'une orthophoniste).

Le cout du projet comprenant le bâtiment et les abords s'élève à 650 000 € et les annuités de remboursement de l'emprunt seront financées par les loyers.

## Bilan d'une première année à l'Agglomération d'Alès

Nous l'avons assez dit et répété : la commune de Cendras ne souhaitait pas intégrer cette méga agglomération et s'est fortement mobilisée contre cette décision pour de nombreuses raisons qui, nous tenons à le souligner, n'avaient rien à voir avec des divergences « politiciennes », notamment avec Max Roustan. Le problème principal est, depuis le départ, la taille invraisemblable de cette nouvelle mégastructure : trop grande, trop élargie avec des problématiques différentes sur son territoire... Elle éloigne le citoyen du pouvoir de décision.

L'élaboration des délibérations à 113 délégués et 73 communes est désormais un casse-tête pour les élus communautaires. La difficulté de débattre pose ainsi un problème démocratique majeur, qui a pour conséquence l'avènement d'un système très centralisé et technocratique. Ceci n'est pas le fait du Président, il a même mis en place de nombreuses commissions mais l'effet du nombre pose un réel problème. Alors que dans l'ex-intercommunalité du Pays Grand'combien, 9 communes autour de la table débattaient de façon relativement aisée autour d'un projet cohérent.

Autre problème, et de taille, Cendras n'est désormais représentée que par UN délégué au lieu de cinq auparavant, ce qui rend difficile le suivi exhaustif des problématiques et dossiers traités au niveau de l'agglomération.

Malgré le contexte, et les changements induits par cette nouvelle organisation, la commune et ses élus ont souhaité poursuivre leur engagement, et ont travaillé de manière constructive tout au long cette première année.

Ainsi, ils ont été présents dans les 25 commissions, ils ont participé à quasiment tous les groupes de travail, et particulièrement actifs au sein du groupe d'actualisation relatif au Projet de territoire.

Entre 2017 et 2018, années « transitoires », l'agglomération est tenue d'identifier les compétences qu'elle devra harmoniser ou qu'elle « rendra » aux communes.

Petit tour d'horizon des compétences déjà débattues :

- La culture et l'action sociale resteront aux communes ;
- L'assainissement sera géré par l'agglomération à compter du 1er janvier 2019 avec, en 2018, une gestion via une convention passée avec les mairies ;
- La compétence de gestion de l'eau, sujet de débats houleux, devait être transférée par anticipation à l'agglomération à compter du 1er janvier 2019, selon la volonté du Président. Or, le gouvernement a assoupli la loi en vigueur en repoussant en 2026 l'obligation de transfert. Changement de cap, donc : l'eau restera gérée

par les communes ou par les syndicats jusqu'à cette nouvelle échéance ;

-Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, voulu par le Président et par un certain nombre d'élus, n'a pas vu le jour. En effet, une minorité de blocage à laquelle Cendras a participé par la voix de son représentant, s'est constituée afin d'empêcher le transfert de nos PLU à l'agglo : aujourd'hui comme hier, nous considérons que la commune reste l'échelon le plus pertinent pour analyser, comprendre, définir et construire les orientations adaptées aux besoins des territoires.

D'autres compétences seront prochainement soumises à la discussion, parmi lesquelles l'Education. Là encore, nous souhaiterions infléchir la position du Président de l'agglomération, afin que cette compétence reste dans le giron communal. Affaire à suivre lors des prochaines sessions.

Autre exemple de sujets à débattre : le restaurant le Clos de l'Abbaye, dont le bâtiment est géré par Alès agglomération, doit faire l'objet de travaux importants pour une remise aux normes nécessaire avant le lancement d'un appel à candidatures. Nous espérons que ces travaux seront retenus dans le cadre du budget 2018, comme le réclame la municipalité.

En conclusion, le système auquel nous avons été contraints d'adhérer se résume, non pas à une majorité ou à des oppositions au sein de l'agglomération, mais à l'addition de majorités municipales diverses avec des sensibilités et des problématiques différentes. La difficulté qui en résulte, pour 2018, est de trouver un compromis respectueux de tous, sans perdre nos valeurs.

L'élaboration du Projet de territoire, ou celle du prochain budget intercommunal ne sera donc bien évidemment pas celle que la municipalité de Cendras aurait programmée si elle avait été seule aux commandes, mais nous ne perdons pas de vue notre objectif : faire en sorte que des éléments importants que nous portons soient présents, à commencer par des mesures de solidarité qui visent à réduire les inégalités sur le territoire, et des engagements en faveur du développement durable.



# Evénements

## **SAMEDI 17 MARS, 20H30 à la médiathèque**

**« Contractions » Lecture-spectacle  
de Mike Bartlett proposée par la Cie Anyone  
Else But You.**

« A travers des situations cocasses, parfois franchement comiques, Mike Bartlett montre comment les nouveaux modes de management présentant l'entreprise comme une grande famille, aliènent peu à peu leurs employés. On va rire d'effroi devant l'horreur et l'absurdité de la situation. Mais on va rire !! »

Avec Sophie Affholder - Muriel Cocquet, actrices  
et Bruno Buffoli, mise en scène.

Soirée organisée par la municipalité en partenariat  
avec la médiathèque (entrée gratuite).



## **Samedi 03 mars à 19 h au Foyer des Jonquilles Auberge espagnole suivie à 20h30 du « Natacha Santos Trio Brasil »**



Pour cette soirée à l'initiative de la Mairie, le duo Natacha Santos et Verioca inviteront Anne Lauron à la flûte. De la bossa à la samba, en passant par le nordeste du Brésil, et loin des clichés, les musiciennes nous inviteront à un voyage musical au cœur du Brésil avec l'envie de partager l'amour de cette musique.

Elles revisiteront quelques compositions connues de Tom Jobim, Vinicius de Moraes, et nous feront découvrir d'autres compositeurs comme Toquinho, Paulinho da viola, Verioca...

Le trio nous proposera de partager la convivialité de cette musique, que vous ayez envie de simplement écouter et de vous laisser voyager ou même de danser.

**Natacha Santos** : guitare, chant, percussions.

**Verioca** : guitare, chant, cavaquinho, percussions.

**Anne Lauron** : flûte, chant.



**Entrée gratuite**

# Environnement

## La commune investit pour le confort des enfants et pour une économie d'énergie sur le groupe scolaire

Un marché de 226 785 € HT vient d'être signé pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Joliot Curie (primaire et maternelle).

Ces travaux prévoient :

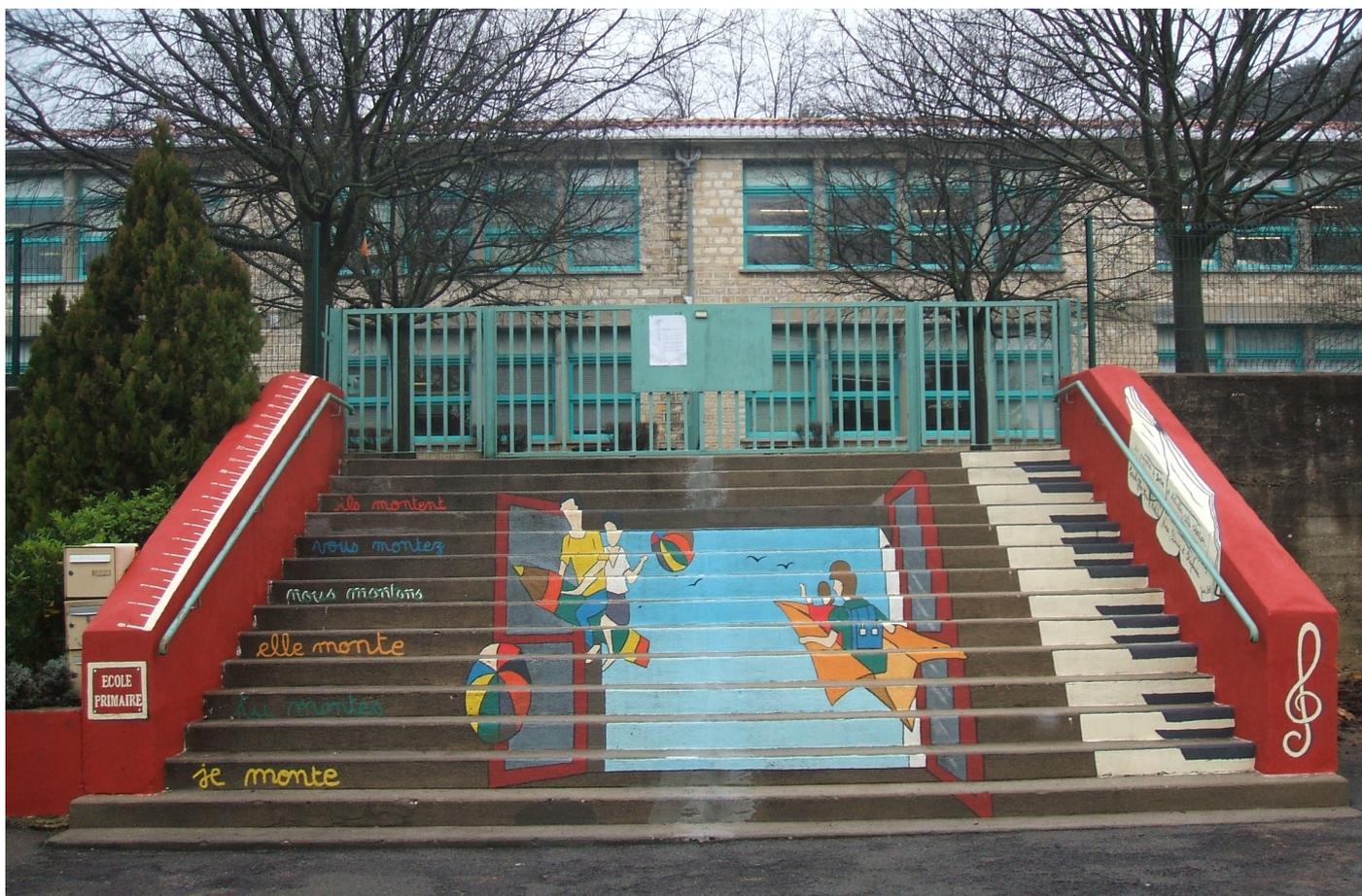
- Le remplacement de toutes les menuiseries,
- La pose de faux plafonds avec des matériaux qui amélioreront l'acoustique,
- La mise en place d'éclairages en LED dans les salles de classes,
- La mise en place de stores électriques extérieurs sur toutes les fenêtres orientées plein sud (maternelle et primaire),
- L'isolation du toit de l'école maternelle,
- L'isolation extérieure du mur nord en fibre de bois pour la maternelle,
- L'amélioration de l'isolation du sol (isolant + parquet) sur lequel les plus petits font la sieste.

Les travaux débuteront durant les vacances de février, et se poursuivront sur les mercredis, puis aux vacances de Pâques, afin de ne pas gêner les élèves. Cette rénovation permettra également de faire des économies non négligeables sur le budget de fonctionnement avec une réduction significative de la facture énergétique. Elle permettra aux petits

écoliers d'étudier dans de meilleures conditions avec une température plus adaptée, hiver comme été, et de profiter d'un confort auditif appréciable.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'appui du Syndicat Mixtes des Hautes Vallées Cévenoles, qui a aidé la municipalité à obtenir 80% de financement dans le cadre de l'appel à projet «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ».

En France, la consommation énergétique des bâtiments représente 46 % de la consommation totale et 23 % des émissions de gaz à effets de serre. La rénovation énergétique est en cela un enjeu majeur pour lutter contre le changement climatique. Ce projet est donc en cohérence avec la politique municipale de Cendras : une démarche écologique, économique, et engagée dans l'intérêt des enfants.



# Ecoles

## Les enfants au cirque

Samedi 25 novembre, nous avons assisté à un beau moment de partage entre les Cendrasiens et la compagnie CIRQUE ROUAGE pour clôturer ces 3 semaines en résidence sur notre commune.

En effet, le Cirque Rouages a passé 3 semaines sur Cendras, dont 2 en laboratoire, pour créer une nouvelle équipe, creuser des pistes, inventer un univers en vue d'un projet de spectacle sous chapiteau qui sortira en 2020. Pendant 1 semaine, la compagnie a également fait découvrir les arts du cirque à tous les enfants de l'école élémentaire de Cendras, en contrepartie de l'accueil mis en place par la Municipalité.

Un grand merci à cette compagnie qui a su émerveiller les enfants par ses talents !



## Un goûter offert par la Mairie

Chaque élève des écoles de Cendras a eu droit à son traditionnel goûter de fin d'année.



*Ecole de Malataverne : Les enfants offrent un cadeau à la Maîtresse après la remise des goûters*

## Un petit spectacle de fin d'année

Le vendredi 22 décembre en fin d'après midi, les enfants ont chanté en chœur l'arrivée des vacances de Noël salle Nelson Mandela.



## Sortie cinéma des enfants à Alès

Vendredi 22 décembre, la municipalité a offert à l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Joliot Curie et de l'école de Malataverne une sortie cinéma à Alès pour aller voir « l'école Buissonnière », un film magnifique de Nicolas Vanier avec François Cluzet.



## Cérémonie du 11 Novembre

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est tenue au monument aux morts à La Baume, en présence des élèves de l'école de Malataverne. Un devoir de mémoire important et particulièrement chez les plus jeunes : les enfants ont lu les paroles de la chanson « le soldat » de Florent Pagny.



## Lire Délivre, Une belle édition 2017



Du 16 au 19 Novembre dernier, Nougaro et La Fontaine se sont partagés l'affiche de la 8<sup>ème</sup> édition de Lire Délivre.

Si le rapprochement peut paraître assez improbable à brûle-pourpoint, on peut dire à présent que ce partenariat fût plutôt réussi, qui a permis une jolie confrontation de ces deux amoureux des mots, enclins l'un comme l'autre à raconter des histoires qui aient du sens et fassent mouche.

C'est donc entre chien et loup que le week-end a débuté, dès le jeudi par une soirée supplémentaire, grâce à l'excellente programmation proposée par le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles et Biosphéra dans le cadre des « 4 saisons du développement local ». La Compagnie La Martingale est venue proposer son spectacle humoristique « Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ». Un grand moment de rire !!

Le vendredi, toujours à Biosphéra, ce sont les jeunes de la Maîtrise de l'Ecole Municipale Maurice André, admirablement dirigés par Karen Kaperferer, ainsi que la classe de théâtre de l'Ecole municipale d'Alès, qui nous ont proposés une Fabl'Opéra revisitée par Isabelle Albouker. Jolie fresque de notre patrimoine littéraire servie avec beaucoup de talents par de jeunes chanteurs locaux très prometteurs !



Une Fabl'opéra

Le samedi a fait la part belle à Nougaro, grâce à la présence euphorisante d'un Christian Laborde venu défendre avec passion la mémoire de son génial ami Claude. Nous avons ri en songeant aux laitues harassées des jardinets toulousains et autres anecdotes croustillantes, mais pleuré aussi, avec les chansons de Nougaro reprises avec beaucoup



Le Groupe « Nomade »

d'émotion par le groupe Nomade au sommet de son art.

Dans la matinée du dimanche, Bruno Paternot, par ses lectures, nous a permis de retrouver en toute simplicité les fables de notre enfance.



Christian Laborde parle de Nougaro.

Nous avons enfin retrouvé pour clôturer le week-end, Christian Laborde en défenseur de la cause des vaches. « Inlassable mousquetaire de la beauté », il s'est souvenu des vaches de son enfance, brisant avec véhémence et éloquence l'indifférence générale face aux conditions déplorables d'élevage dans les fermes-usine de l'hexagone.



Contes en musique, par Sophie Joignant à la Médiathèque

# Solidarité

## Une augmentation de 11 000€ de la subvention Mairie au centre socioculturel Lucie Aubrac

Quelques éléments pour expliquer cette subvention exceptionnelle supplémentaire pour 2018 :

### -Afin de poursuivre l'accompagnement des citoyens dans les démarches administratives :

Face aux administrations qui développent les démarches en ligne et ferment leurs accueils physiques au public, de nombreux Cendrasiens se retrouvent en difficulté.

Malgré ce désengagement des administrations, qui relèvent pour la plupart de l'Etat, la municipalité a fait le choix de prendre le relais dans l'accompagnement de ses concitoyens. Actuellement, les agents d'accueil de la Mairie sont toujours présents mais très sollicités. C'est la raison pour laquelle un « **point numérique** » dédié à cet accompagnement va se mettre en place au centre socioculturel sur le 1er trimestre 2018.

### -Pour assurer la restauration de différents publics :

Nos anciens peuvent se retrouver parfois un peu isolés et ne prennent pas le temps de se préparer de bons repas équilibrés. Face à ce constat, la Mairie a demandé au Centre socioculturel **d'ouvrir quelques places à la cantine le midi aux personnes âgées**. Ce dispositif va se mettre en place rapidement (sur inscription) ;

-La municipalité a également décidé d'aider le centre socioculturel dans le **recrutement d'un nouveau cuisinier** qui devra poursuivre la mise en œuvre d'une cuisine sur place en circuit court ;

### -Et d'autres projets sont en cours de réflexion:

Par exemple, la municipalité et le centre socioculturel ont pour projet de mettre en place, sur la commune une tournée du minibus vert tous les vendredis, afin de récupérer les personnes qui souhaitent se rendre au marché ou aux commerces du village.

## Repas du CCAS

Samedi 30 novembre, 150 retraités invités par la Municipalité et le CCAS se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année préparé par le traiteur, Mr Fabaron.

Cette belle journée conviviale et chaleureuse fut animée avec brio par les deux formidables musiciennes du groupe « Duo Passion ».

Madame Roustant Henriette et Monsieur Nougaret Francis furent les doyens du jour.



## Samedi 10 Février, 3ème concert solidaire à Saint-Martin de Valgalgues

Après le succès de l'édition 2016, l'association Saint Martin Solidaire organise son concert solidaire annuel.

La manifestation se tiendra Samedi 10 février à l'espace La Fare Alais de St Martin de Valgalgues à 20h30 en présence de l'orchestre de l'association Variation's du pays Grand Combien, composé d'une quarantaine de musiciens qui nous proposera des reprises d'une grande qualité, sous la direction de Mr Marc Dumas. Pour la chanson exclusivement française, Morgane Hébert (lauréate 2016 du grand prix de la chanson Alès-Cévennes-Camargues), Pascale Eugène, Angélique Champetier, Audrey Dumas, Laurianne Poudevigne, la toute jeune Clara Nicolau, Jean-Marc Alquézar également présentateur de la soirée, Johan Hébert, Vincent Vaury, Mathieu Delaporte et Sauveur Box.

Les fonds récoltés à cette occasion permettront d'envoyer des enfants en vacances. **L'association vient en soutien de plusieurs organismes et centre sociaux et notamment le Centre Socioculturel Lucie Aubrac de Cendras.**

Entrée 6 € adultes.

Contact : tél.06.51.08.44.03  
saintmartinsolidaire@gmail.com



# Projet en cours

## Un jeune agriculteur s'installe sur une parcelle communale

Comme déjà évoqué dans le bulletin d'août dernier, la commune de Cendras et le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles partagent la volonté de soutenir l'agriculture locale et ont donc souhaité faciliter l'installation d'une nouvelle activité de maraichage sur la commune.

La commune de Cendras possède une parcelle d'environ ½ hectare au bord du Gardon : elle a décidé de mettre à disposition ce terrain, si difficile à trouver, surtout dans le cas où le futur l'agriculteur n'est pas issu du monde agricole !

Le syndicat assure de son côté, une « veille » sur les demandes d'installation et il est ainsi au contact de plusieurs porteurs de projets agricoles. Par ailleurs, il anime différentes démarches pour encourager à la fois la production agricole et la consommation locale de qualité.

C'est dans ce cadre qu'a été conçu ce projet, très complet, d'installation :

Le syndicat a obtenu des financements pour aménager la parcelle et a lancé un appel à candidature. Il a ensuite organisé un jury et a sélectionné le projet de Jonathan, pour son ambition technique : cultiver des légumes bio en permaculture\*. Au-delà, le syndicat demandera à l'agriculteur de contribuer à l'approvisionnement de la cantine et de mener des actions de sensibilisation avec les scolaires.

Il a aussi souhaité réserver une partie de la parcelle pour cultiver et reproduire quelques semences anciennes, cette partie sera confiée au groupe Semences des Jardins du Galeizon. Sera aussi prévue l'installation de 3 ruches qui compléteront l'impact et la sensibilisation au maintien de la biodiversité locale.

Les travaux d'aménagement de cette parcelle, située à l'entrée de la commune, ont démarré : les acacias vont être supprimés, le terrain aplani, puis recouvert de paillis.

Pour autant, nous restons à la recherche d'autres parcelles susceptibles d'être remise en culture et permettant l'installation ou la confortation d'une exploitation. Si vous êtes propriétaire, sachez que différents contrats existent pour permettre des mises à disposition sans « bloquer » les terres, ni déposséder leurs propriétaires. En revanche, leur remise en production permet de les tenir « propres », de maintenir leur potentiel agricole, et donc la valeur des parcelles. Même de petites surfaces peuvent être utiles, elles contribuent à faire revivre le territoire et à le rendre attractif par des paysages entretenus. Pour tous renseignements, contacter Florence Choquet au 04 66 30 14 56 ;

\* La permaculture (ou « culture en permanence ») est une méthode de culture globale qui s'inspire de l'écologie naturelle (basée sur des relations équilibrées entre les différents composants animaux et végétaux d'un milieu donné). Elle ambitionne une production agricole durable, car très économe en énergie et en eau.



## « Maison en partage » le projet n'est pas abandonné

La municipalité souhaite réaliser en partenariat avec un bailleur social « une maison en partage » à côté de la Mairie. Le concept consiste à réaliser des appartements destinés à accueillir des personnes en perte d'autonomie, seules ou en couple, et dont les revenus sont modestes. Chaque résident à son appartement complètement accessible et autonome mais un espace dans la résidence est prévu pour des animations collectives. Une personne rémunérée est chargée de veiller sur les ré-

sidents des différents logements. L'objectif de ce projet est de permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible, d'être entourées et en sécurité, tout en conservant sa vie privée.

Aujourd'hui, Néolia, propriétaire du terrain, a refusé de participer à la construction de ces logements. Malgré cette réponse négative, la commune de Cendras garde la volonté de mener à bien ce projet. Une demande de rendez-vous à Néolia a été faite par courrier fin décembre afin d'acquiescer leur terrain pour concrétiser la démarche avec d'autres bailleurs intéressés.

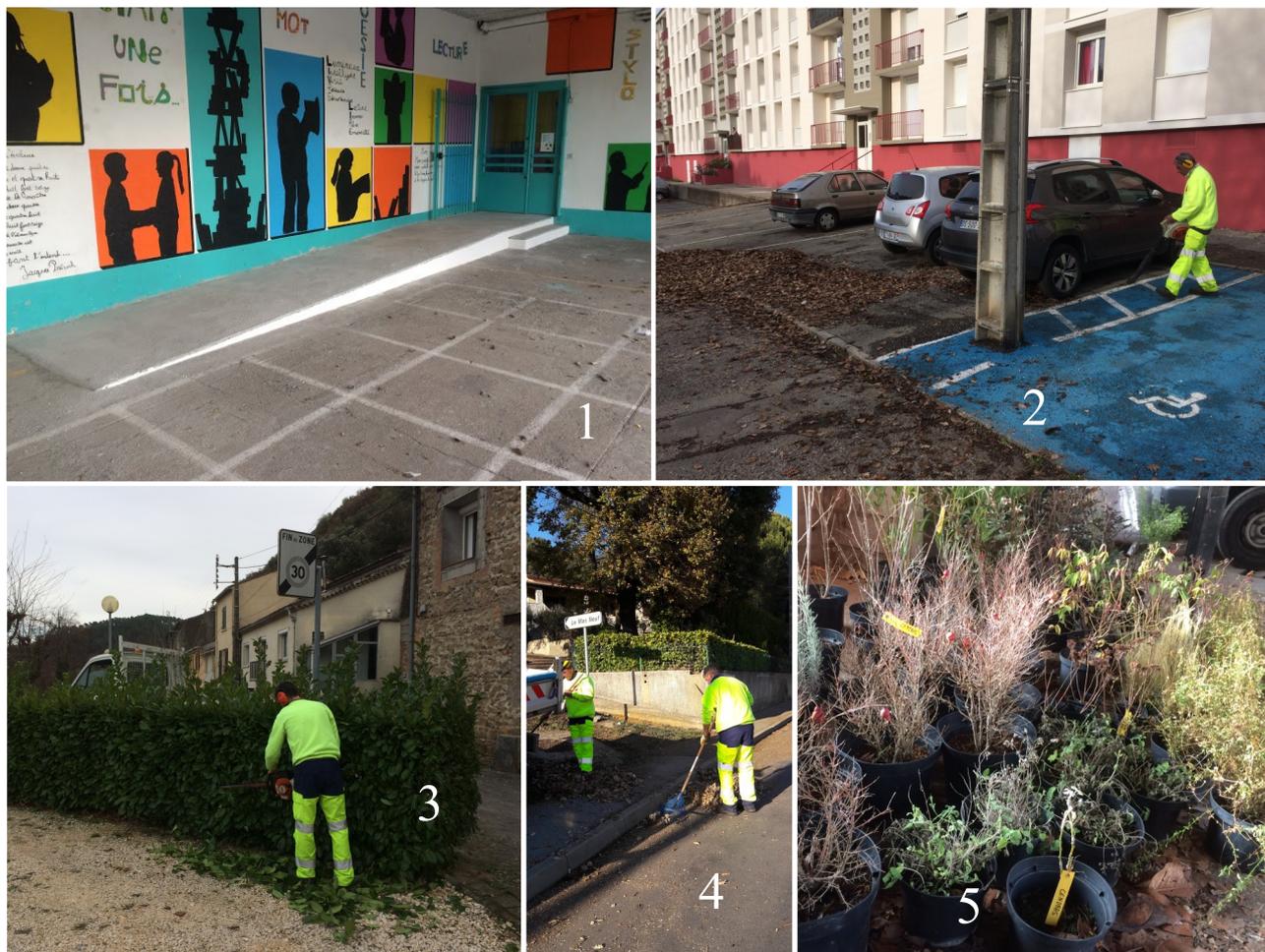
# Travaux en régie

## Travaux d'accessibilité

La commune poursuit la mise en accessibilité des différents établissements recevant du public :

- Construction d'une rampe d'accès aux classes et aux toilettes de l'école primaire (1)
- Mise en place de fermes-portes au foyer de la Blaquiere et Malataverne

En 2018, d'autres aménagements sont prévus sur plusieurs points d'accueil de la population (exemple : adaptation de l'accueil de la Mairie et de l'accès au bureau de Poste).



**Les équipes techniques œuvrent au quotidien pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments de la commune :**

- Ramassage des feuilles mortes (2 et 4)
- Taille des haies, école, Fonzaux, La Blaquiere (3)
- Plantations (5)
- Dépôts sauvages à ramasser et incivilités à réparer...

# La Médiathèque Jean-Pierre Chabrol

## Un super outil à votre service

La Médiathèque Jean-Pierre Chabrol de Cendras, située rue Gabriel Guiraud, d'une surface de 250 m<sup>2</sup>, propose 12 000 documents.

Intégrée au réseau des bibliothèques de l'ex Pays Grand'Combien, elle bénéficie de ce fait d'un **catalogue** commun comprenant les ouvrages de toutes les bibliothèques soit **60 000 documents** (livres, revues, CD, DVD, ...). La carte d'abonnement permet d'emprunter et de ramener les documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle est intégrée à Alès Agglomération.

Elle propose des **animations** diverses à destination de tous les publics : accueil des classes des écoles primaires et maternelles, participation aux animations de la commune (Lire Délivre, Violon dingue , ...), ateliers, expositions, sélections de livres.

Tous les jeudis matins, de 10 h à 11 h, la bibliothèque propose un accueil « **Bébés Lecteurs** » pour les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leur nounou ou parents, pour partager des histoires, des comptines et des jeux de doigts.



Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, un **service de portage à domicile** est organisé le lundi après midi. Les renseignements sont à prendre auprès de la Médiathèque de la Grand'Combe au 04.66.34.47.37.

Pour information, **la médiathèque reçoit les classes des écoles de Cendras** les mardis, jeudis et vendredis en dehors des horaires d'ouverture.

Les bibliothécaires Nicole Devallois et Valérie Ramon vous accueillent :

-Mardi de 16 h à 18 h.

-Mercredi de 14 h à 18 h.

-Jeudi de 10 h à 11 h dans le cadre des Bébés lecteurs.

-Vendredi de 16 h à 18 h.

-Samedi de 9 h à 12 h.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour s'inscrire et emprunter jusqu'à 6 documents pour 3 semaines.

L'**abonnement annuel** pour les habitants d'Alès agglomération est de **1 €**.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04.66.30.09.93.



## Extrait du discours des Vœux de la conseillère municipale déléguée à la culture, Anne-Lise BASTIDE

« Mais la culture ne se limite pas au spectacle. Aussi, sans vouloir atténuer la richesse de la programmation, ni donner une dimension moraliste à mes propos, je voudrais rappeler la chance que nous avons d'avoir sur la commune une superbe médiathèque qui fut d'abord bibliothèque, municipale puis intercommunale et depuis peu gérée par l'Agglo. Elle a été mise en place par la volonté et la pugnacité d'un petit nombre et elle est devenue un outil de grande qualité, avec des professionnels très compétents et dévoués.

Comme n'importe quel autre service public, son efficacité dépend beaucoup de l'offre d'ouverture qu'elle propose et malheureusement, ce temps justement, tend à se réduire, et - c'est le serpent qui se mord la queue- parce qu'elle est trop peu fréquentée, ou du moins de façon trop aléatoire.

Aussi, il nous semble très important de remettre ce lieu culturel au cœur de notre programmation pour nous réhabituer à le découvrir ou le redécouvrir, et c'est ce que nous nous efforcerons de faire ! »

## Avec le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SMHVC)

Le Syndicat du Galeizon (SMACVG) créé en 1992 est devenu aujourd'hui le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SMHVC).

Il est passé pour le moment de 5 communes (celles de la vallée) à 16 communes adhérentes aujourd'hui, réparties sur la Vallée Longue et Hautes Cévennes, entre Gard et Lozère. Il continue bien sûr à animer la démarche Homme et Biosphère (MAB) de l'UNESCO et à développer le projet Agenda 21 sur une trentaine de communes cévenoles, en lien avec l'Agglo et la Communauté des Communes des Cévennes au Mont Lozère.

Dans ce cadre a-t-il pu décrocher le label TEPCV (territoire à énergie positive pour une croissance verte), lequel apporte d'importants financements à notre territoire, notamment pour économiser l'énergie. Cendras en bénéficie pour plusieurs projets importants en cours de lancement : réfection de l'éclairage public, réhabilitation énergétique du Groupe Scolaire, construction d'un hangar à plaquettes bois, isolation des toitures à la mairie et à l'école de Malataverne, achat d'un véhicule électrique, installation d'un maraîcher....

Par contre, avec la nouvelle organisation territoriale, il perd la compétence gestion de rivière (GEMAPI) au profit de l'Agglo, laquelle a décidé de la faire exercer par le Syndicat de bassin des Gardons, le SMAGE ; mais ce dernier, compte tenu de l'expérience et de la qualité du travail réalisé par notre Syndicat, a prévu de lui confier la poursuite de ce travail dans le cadre d'une convention de mise à disposition, ce qui devrait permettre à nos deux techniciens de rester en place.

A noter que leur action de qualité va permettre au Galeizon de se voir attribuer le label, très rare, de « rivière sauvage » avec à la clé, nous l'espérons, des moyens supplémentaires pour le protéger.

Par ailleurs Biosphéra, sitôt inauguré, est passé à l'Agglo, laquelle a décidé d'en déléguer la gestion au SMHVC. Par contre, nous sommes en attente de la fin des travaux (3<sup>e</sup> niveau et divers équipements).

Pour autant, Biosphéra développe petit à petit ses activités en direction des différents publics visés parmi lesquels les scolaires de Cendras et de tout le territoire cévenol, souvent en partenariat avec le Parc National, la MNE d'Alès et d'autres.

Il organise, avec le SMHVC, un important programme d'animation sur le territoire, sur la transition énergétique cet hiver, après l'agriculture l'automne dernier et avant la forêt et la filière bois ce prochain printemps.

Enfin le SMHVC poursuit la gestion des pistes DFCI pour le compte du SIVU de DFCI (à Cendras ont été réalisés ces derniers mois différents travaux d'entretien sur les pistes de Gaujouse, des Fonzaux et de l'Abri), ainsi que l'animation des sites Natura 2000 Galeizon et Haute Cèze.



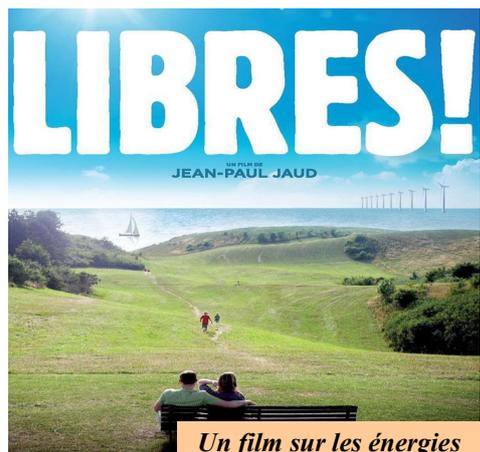
*Bientôt un nouveau maraîcher ?*



*Le Galeizon, « rivière sauvage »*



*Les écoliers à Biosphéra*



*Un film sur les énergies*



*Travaux sur les pistes DFCI*

# Informations

## Message des sapeurs pompiers

Famille de sinistres	Regroupement nature de sinistre	Nb inter
INC	INCENDIE URBAIN	9
INC	INCENDIE VEGETAUX	4
INC	RISQUES D'INCENDIE	1
SAP	ACCIDENT DE CIRCULATION	3
SAP	MISSIONS A LA DEMANDE DU SAMU	62
SAP	SECOURS A PERSONNE	64
DIV	INTEMPERIES	1
DIV	OPERATIONS DIVERSES	4
	<i>Total</i>	<i>148</i>

Suite à la dernière révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) deux centres de secours assurent, depuis juillet 2016, la sécurité des personnes, de l'environnement et des biens sur la commune de Cendras. Le Galeizon constituant une frontière géographique, rive droite les secours partent toujours d'Alès, alors que la plus grande partie de la commune, située rive gauche du Galeizon, reçoit maintenant la distribution des secours depuis le centre d'incendie et de secours de La Grand'Combe. Voici ci-dessous le détail des sorties de secours pour l'année 2017 :

68 % de ces sorties de secours sont réalisées par le CIS Grand Combien, 26 % par les pompiers

Alésiens et 6 % par les autres centres du département dans le cadre de la mutualisation des secours du service départemental d'incendie et de secours.

Pour mener à bien ces missions le **centre d'incendie et de secours de La Grand'Combe recrute chaque année des sapeurs-pompiers volontaires**. Alors si vous êtes sportif, disponible et motivé pour aider vos concitoyens, et que vous souhaitez évoluer dans un cadre structuré et organisé, rejoignez-nous !

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec le chef de centre de La Grand'Combe au 04.66.54.28.18



## C'est désormais la commune qui PACSE

Dans le cadre de la Loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle, qui vise notamment à simplifier le quotidien des citoyens et à rendre la justice plus efficace et plus lisible, il a été décidé qu'il n'existait plus de raisons de contraindre les citoyens désirant se pacser à se rendre dans un tribunal pour le faire.

Ainsi, depuis le 1er novembre 2017, c'est l'officier de l'état civil, et non plus le greffe du tribunal d'instance, **qui est en charge de l'enregistrement des nouvelles déclarations de PACS, ainsi que de leur modification ou dissolution.**



# Le Centre Socioculturel

## Ça bouge au centre socioculturel Lucie Aubrac

Ces derniers mois on ne s'est pas ennuyé au centre social tant les idées et les initiatives ont fourmillé de toutes parts. Quelques exemples à faire pâlir ceux qui ont eu l'imprudence (ou l'impossibilité) de ne pas participer aux différents évènements :

- Les ateliers créatifs qui mobilisent de plus en plus de bénévoles où chacun(e) peut venir apprendre ou échanger son savoir-faire en matière de déco, de bricolage, de récup'art...



- les rando-balades, une fois par mois, qui si l'on en croit le nombre croissant de participants remportent un vif succès et permettent, autour d'un repas tiré du sac, de découvrir les paysages de la commune, de pratiquer une activité physique et surtout de tisser du lien social.
- Enfin la soirée 'Ensemble le temps d'un souhait', le 22 Décembre au soir dans la salle Nelson Mandela qui a réuni plus de cent personnes afin de partager un moment convivial juste avant Noël et de concrétiser le vivre-ensemble. Tout était réuni pour que cette fête soit une complète réussite : des petites mains avaient œuvré sans compter pour réaliser un buffet succulent et magnifique à regarder. D'autres avaient dressé des tables joliment décorées par les ateliers créatifs. D'autres enfin avaient préparé un arbre à souhaits où les enfants ont pu accrocher leurs vœux pour l'avenir. Un DJ a su animer cette belle soirée et attirer sur la piste de

danse un grand nombre d'amateurs de disco.



Il faut souligner la forte mobilisation des bénévoles pour le montage de ce projet mais aussi la participation des commerçants et des adhérents qui par le biais de dons financiers ou autres nous ont permis d'organiser une tombola afin de financer une partie de cette soirée. Que tous reçoivent un chaleureux merci.



Il se chuchote déjà que le prochain Violon Dingue est en préparation, alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à pousser la porte du centre socioculturel.

**La Présidente**

# Associations

## Qui est volontaire pour accueillir des petits Ukrainiens cet été ?

L'Association Droujba Tchernobyl France recherche des familles d'accueil pour Juillet et Août 2018 pour un séjour de 15 ou 28 jours.

Ces familles s'engagent à accueillir des enfants Ukrainiens l'été prochain ; des vacances en forme « *de bol d'air pur* » pour ces enfants dont la vie reste compliquée sur le terrain, près de la centrale de Tchernobyl.

Les familles candidates doivent se faire connaître en téléphonant à l'association à :

Sylvette : 04.90.72.86.78.

Gérard : 06.84.41.93.36.



## Réunion de l'Association des Maires Ruraux du Gard à Cendras

L'association des Maires Ruraux du Gard s'est réunie vendredi 3 décembre à Cendras. De nombreux élus étaient présents pour partager leurs inquiétudes concernant l'avenir de leur territoire, mais également pour porter une dynamique résolument combative pour la défense du bien commun et notamment contre les transferts de toutes les compétences à l'intercommunalité. Un débat passionnant sur la ruralité terre vivante, dynamique et d'avenir a eu lieu. Puis ont été abordés, les 4 motions adoptées par l'Assemblée Générale du Congrès des maires ruraux de France, qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre :

- sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité,
- sur le logement en faveur d'une politique ambitieuse,
- sur une approche réaliste de la situation des communes et des contrats aidés
- et sur l'exercice de la compétence eau et assainissement.

L'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France.

L'association s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Créée en 1971, l'AMRF rassemble près de 10 000 maires ruraux regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'AMRF est un représentant incontournable du monde rural auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.



## Gâteaux des Rois

L'Association du Foyer des Jonquilles offre des gâteaux des Rois à tous les adhérents le vendredi 26 janvier à partir de 14 heures.

Les retardataires qui ne se sont pas inscrits doivent le faire rapidement.

Le Bureau

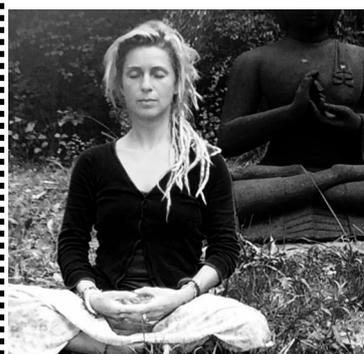
## Cours de yoga

Marie Misaëlle propose sur Cendras des cours de Yoga pour tous.

**Le mercredi de 18h15 à 19h30, dans la salle de Judo de l'école Joliot-Curie.**

Vous pouvez nous rejoindre et vous inscrire à tout moment de l'année.

**Renseignements au 06.29.30.06.88.  
Adresse Mail : misaelleyoga.com**



# Agenda

# Pratique

♦ **Mardi 23 janvier à 18 h** - A Biosphéra – Vernissage des expositions et projection du film Libres de Jean-Paul Jaud.

France-Japon-Danemark. Récit de groupes d'enfants pour qui commence un parcours initiatique sur les énergies renouvelables, grâce à des adultes soucieux de leurs construire un futur durable.

♦ **Dimanche 28 janvier à 16 h** - Salle Nelson Mandela : loto du PCF

♦ **Mardi 13 février** Salle Nelson Mandela  
Audition de l'école de musique.

♦ **Jeudi 22 février à 18 h** - A Biosphéra – Intervention de l'Espace Info Energie « Les aides financières pour la rénovation énergétique : suis-je éligible et quelles démarches pour mon projet ? ».

♦ **Dimanche 25 février à 16 h** - Salle Nelson Mandela : loto de l'association Loisirs & Solidarité des Retraités.

♦ **Samedi 03 mars à 19 h** au Foyer des Jonquilles auberge espagnole suivie à 20h30 du « Natacha Santos Trio Brasil »

♦ **Samedi 17 mars, 20H30** à la médiathèque « Contractions » Lecture-spectacle de Mike Bartlett

♦ **Jeudi 15 mars à 20 h 30** – A Biosphéra - Projection d'un documentaire sur la transition énergétique en partenariat avec le festival cinéma Itinérances d'Alès.  
Film à préciser ultérieurement.

**Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 15 mars. Elles paraîtront dans le prochain numéro.**

**Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.**  
**Directeur de la publication :** Sylvain André  
**Conseil de rédaction :** Sylvain André, le Bureau municipal.  
**Journal tiré à 1150 exemplaires**

**Mairie de Cendras.** Tél:04.66.30.40.72. Fax: 04.66.30.48.91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

**SMHVC :** Place Roger Assenat -Tél: 04.66.30.14.56. Fax: 04.66.30.48.91. - Mail: galeizon@wanadoo.fr

**Biosphéra :** Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.

**Alès Agglomération :** Bâtiment ATOM - 2 rue Michelet - 30100 ALES - Tél.:04.66.78.89.00.

**Résidence l'Euzière :**Rue Y. Gagarine, Tél : 04.66.56.37.37.

**Grand'Combiene des Eaux :** 2, Avenue du Pont. 30110 La Grand Combe. Tél: 04.66.54.80.39.

**Service enlèvement des encombrants :** Les 1er et 3ème mardis du mois.

**Déchetterie :** Tél: 04.66.54.86.02.

**Poste de Cendras.** Tél: 04.66.30.20.17. ; horaires :lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h –jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h –vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

**Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ».** Tél : 04.66.30.09.93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

**Centre Socioculturel Lucie Aubrac.** Tél: 04.66.78.69.82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

**Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre)**  
Tél/fax : 04.66.34.52.80.

**Taxis de Cendras.** Mr Mouzaoui : 06.34.54.00.41.

Mme Reverger : 06.98.40.68.86.

**Société HLM « Un Toit Pour Tous ».** 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.

**Société HLM « Néolia ».** Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.

**Assistante sociale.** Tél: 04.66.34.60.60.

**Infirmières :** Cabinet Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon - Tél: 04.66.30.28.46.

**Infirmière :** Saint Germes Erell -Tél : 06.20.93.81.55.

**Kinésithérapeute :** Roussel Florence, Tél: 04.66.30.92.52.

**Pharmacie :** Mme Malaviolle, tél: 04.66.86.18.87.

**Dentiste:** Picconi Claire, Tél: 04.66.78.69.19.

**Médecins:**

**Docteur Moussant**

Tel: 04.66.43.08.76. Consultations le matin de 9 h à 12 h du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis.

**Docteur Muriel Espaze - Cendras:** 04.66.30.30.27.

Alès: 04.66.56.24.90.

Maison médicale à Alès 4 bd Gambetta : horaire-du lundi au vendredi de 20 h à minuit - le samedi de 9 h à minuit et dimanche et jours fériés de 8 h à minuit.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr Facebook : Mairie de Cendras

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.